

Discours de la Cérémonie des vœux – jeudi 23 janvier 2025

Madame et Monsieur les conseillers départementaux,
Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Cotentin,
Mesdames et Messieurs les Maires
Mesdames et Messieurs les Elus
Mesdames les enseignantes
Mesdames et messieurs les corps intermédiaires (gendarmerie, pompiers, et gendarmerie maritime)
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, artisans, commerçants et professions libérales
Mesdames et messieurs
Chers amis,
Chères Digosvillaises et Digosvillais,

Bonjour et bienvenue à toutes et à tous,

Se sont excusés de leur absences : Monsieur le Président de la région Normandie Hervé Morin, Monsieur le Préfet Xavier Brunetière, Monsieur le Sous-Préfet Jean Rampon, Monsieur le président du département Jean Morin qui est représenté par Madame Stéphanie Coupé, Monsieur le Maire de Cherbourg en cotentin, Messieurs les sénateurs Philippe Bas et Sébastien Fagnen.

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, en cette nouvelle année 2025.

Permettez-moi tout d'abord, de vous présenter au nom du conseil municipal, mes vœux les plus chaleureux. Que cette année soit pour vous une source de sérénité, de réussite, de joie et de santé.

La dernière page de 2024 vient d'être tournée, les défis ont été nombreux, et certaines espérances ont laissé place à des déceptions.

Toutefois, nous avons continué à avancer, avec la conviction que chaque effort contribue à l'avenir de notre commune.

L'État, engagé dans un plan de réduction de ses dépenses, impose des contraintes budgétaires croissantes aux collectivités. Investir coûte de plus en plus cher et les aides de l'État se raréfient.

À Digosville, nous restons optimistes mais lucides, nous avons choisi de préserver nos finances tout en poursuivant des projets essentiels pour le bien-vivre de nos habitants et l'attractivité de notre territoire.

La commune de Digosville se porte bien, au vu des derniers chiffres publiés par l'INSSE, son attractivité devient réalité au regard du nombre d'habitants qui a progressé de manière significative « la population recensée en 2015 était de 1511 habitants les derniers chiffres officiels connus de l'INSSE au 01/01/2025 nous sommes 1707 habitants.

Le nombre d'élèves est stable, 125 élèves répartis sur six classes. J'en profite pour féliciter le corps enseignant pour son engagement envers les enfants.

Au niveau de la cantine, nous accueillons au quotidien entre 110 et 120 élèves.

Gage de la qualité des repas que nous confectionnons sachant que nous proposons de plus en plus de produits bio.

Nos comptes sont bons, notre gestion est saine, notre excédent de fonctionnement de 2024 est de 255000 €. Tout ceci en remboursant notre prêt que nous avons contractualisé pour la salle de sports et la salle multi-activités, qui je le rappelle accueillent 850 utilisateurs par semaine hors période scolaire.

Je me suis donné l'obligation d'avoir un contrôle budgétaire permanent, et j'en profite pour remercier madame Dorey qui est la référente comptable de la commune.

Discours de la Cérémonie des vœux – jeudi 23 janvier 2025

Cette gestion sérieuse permet d'obtenir une stabilité des taux communaux des taxes, d'optimiser notre capacité d'autofinancements et de maîtriser largement notre recours à l'emprunt, sans obérer l'avenir.

Le budget 2025 se prépare, il n'échappera pas à ces considérations. Quoiqu'il en soit nous mobiliserons toutes nos capacités en vue d'optimiser notre budget afin de ne pas augmenter les taux de fiscalité, en dépit d'une évolution des bases fiscales liée à l'inflation et prévue par l'Etat.

Ce n'est que par la vertu de ce budget maîtrisé qu'il nous est possible de poursuivre nos investissements et de mettre en place nos actions.

L'école et la petite enfance restent la clé de voûte pour notre commune car c'est le meilleur investissement que l'on puisse faire.

La question de la santé et de l'accès aux soins de premier niveau se pose ici comme partout ailleurs. Sur ce point-là nous allons œuvrer à tout faire pour créer une maison médicale en complément de l'existant privé afin d'assurer des services de santé complémentaires et je m'en félicite !

Le tissu associatif participe de façon éminente à la vie communale et ceci n'est possible qu'avec un engagement de toutes les personnes qui œuvrent à titre bénévole au sein de chaque association. Elles participent ainsi au maintien et au développement de ce lien social qui nous est si cher.

C'est aussi pour cela qu'il est capital que la Commune soit aux côtés des associations afin de leur apporter un soutien dans leurs actions.

En ce sens, en dépit du contexte budgétaire, le conseil municipal s'est attaché à maintenir l'enveloppe budgétaire dévolue aux subventions associatives.

Digosville a fêté pendant trois jours les 21,22,23 juin le quatre-vingtième anniversaire de sa libération, la municipalité remercie le département qui nous a attribué une subvention de 3000€.

C'est l'association « A Digosville ça bouge » qui a géré cet événement, cela a été un véritable succès.

Le marché de Noël a fait « un carton » malgré une météo peu favorable, ainsi, environ 3000 personnes sont venues nous rendre visite.

Le voyageur de Valognes Monsieur BOSSU avec la commune a organisé un voyage le 27 février au salon de l'agriculture à PARIS, là aussi nous avons passé une excellente journée !

Merci aussi aux acteurs économiques, qu'ils soient agriculteurs garants de notre ruralité à laquelle nous tenons infiniment car c'est notre ADN, aux différents professionnels de santé, il en existe 18 aujourd'hui sur la commune, aux chefs d'entreprises, aux artisans, aux commerçants, qui par leurs actions, contribuent à la création d'emploi et à la vitalité économique de notre commune.

Si 2024 a été marquée par l'éclat des jeux olympiques et paralympiques, un moment de ferveur où la France a montré au monde son talent et son esprit de solidarité, 2025 nous invite à poursuivre dans cet élan collectif.

A l'image des athlètes qui se dépassent pour atteindre leurs objectifs, c'est en unissant nos efforts que nous pourrions faire grandir Digosville.

2024 a été une année riche, en réalisations, en moments de joie et de rencontres. Des événements de commémorations, culturels et associatifs nous ont rassemblés, et ensemble nous avons fait de notre commune un lieu où il fait bon vivre. En 2025, nous voulons continuer sur cette lancée.

Comme vous le savez, nous nous sommes engagés depuis maintenant plusieurs années dans un projet de réaménagement du centre bourg de notre commune. Ce travail n'est pas simple puisque nous devons concilier à la fois l'existant, réfléchir à adapter nos équipements, en créer de nouveaux, penser à nos habitants toujours plus nombreux, tout en veillant au bon dynamisme local de notre tissu associatif, économique et social. Evidemment cela dans un contexte financier restreint !

Discours de la Cérémonie des vœux – jeudi 23 janvier 2025

Revenons sur les réalisations de l'année 2024 :

- Remplacement des luminaires en LED de la Mairie
- Protection informatique de la mairie, j'en profite pour remercier la gendarmerie pour l'information et la formation concernant les dangers des « CYBER ATTAQUE »
- Mise en place des panneaux signalétiques munis de notre logo, des plaques de rue et des panneaux directionnels
- Travaux de peinture des petites salles de la ferme du four et de la cantine scolaire
- Mise en conformité pour les personnes à mobilités réduites des sanitaires de la ferme du four
- Les études de sol suivies des études (APD) avant-projet définitif du skate-park
- Les études de réalisation de l'aménagement de la sécurisation du carrefour du Douet Picot
- L'aménagement du centre bourg :

Les premières orientations qui étaient attendues du projet d'aménagement du cœur de bourg dans notre plan moyen terme sur 10 ans :

- L'aménagement d'un nouveau quartier au cœur de bourg
- La réorganisation de l'école avec sécurisation des entrées vers un nouveau parking
- Le projet petite enfance, périscolaire, crèche /MAM
- Le Pôle santé, maison médicale
- La Réhabilitation de l'ancienne mairie et logement
- Un programme de logements en variable d'ajustement

Il a été décidé par le conseil municipal d'une construction d'une école sans problématique de travaux site occupé :

L'étude de sol, les relevés topographiques et l'étude d'avant-projet détaillé (APD) de la nouvelle école, les chiffres sont connus et ils ont été réalisés par un économiste ainsi que toute la préparation du lancement du concours d'architectes.

La faisabilité technique pour la réutilisation par le changement de destination des bâtiments pour de nouveaux équipements a été faite

Tout était prêt pour demander les subventions en 2025 au niveau de l'état étant donné que nous sommes éligibles suivant la circulaire de l'Etat

- Concernant les futures réalisations significatives pour l'année 2025 :
 - Participation des études d'urbanisme pour l'élaboration du PLUI Nord, il y a une réunion publique le 29 janvier sur le PADD (projet aménagement du développement durable) à la ferme du four à 18h00).
 - Lancement des études thermiques de nos logements soumis à location, c'est une exigence de l'Etat pour éviter les passoires thermiques
 - Réalisation du skate- Park
 - Réalisation de la sécurisation du carrefour du Douet Picot

« Le bilan de l'accidentologie dans la manche est loin d'être satisfaisant. En témoignent les premiers chiffres communiqués par la préfecture. En 2024, 35 personnes ont trouvé la mort sur nos routes, 500 ont été blessés. Des chiffres alarmants qui n'avaient pas été enregistrés depuis 2019 » article paru dans la presse de la Manche le 16 janvier 2025.

La commune de Digosville souhaite aménager la traversée d'agglomération du Douet Picot afin de sécuriser les trois carrefours de la RD 901 avec la RD 122 et deux

Discours de la Cérémonie des vœux – jeudi 23 janvier 2025

voiries communales, les chemins piétons, les abords des arrêts de bus et de créer des aires de stationnement le long des RD 901 et RD 122.

La commune a fait l'acquisition de 7 parcelles de terrain afin de pouvoir réaliser la sécurisation de ce carrefour dans de bonnes conditions.

Des relevés de vitesse ont été réalisés en février 2022 dont l'analyse des résultats fait l'objet des commentaires suivants :

En entrée EST de l'agglomération, le trafic dans chacun des sens est de l'ordre de 4000 véhicules/jour dont 6 % de poids lourds avec une vitesse moyenne dans les deux sens pour 85% des véhicules de 77 km/h. Les vitesses enregistrées sont supérieures de 27 km/h à la limitation et entraînent un sentiment d'insécurité pour tous les déplacements piétons.

Cette sécurisation de ce carrefour est bien sur le territoire de la commune mais cette réalisation servira aux 4000 personnes qui vont vers le bassin de vie de Cherbourg en Cotentin et évitera ainsi tous nouveaux accidents.

- Quant à la nouvelle école,

Nous allons devoir surseoir ce projet étant donné que l'Etat n'a plus la capacité d'attribuer des subventions au niveau de la DETR et de la DSIL.

Je tiens à remercier Monsieur le sous-préfet qui est venu en personne m'informer et m'expliquer en mairie qu'il n'était pas en mesure d'honorer nos demandes de subventions pour la nouvelle école étant donné que son budget ne le permettait pas. Nous allons donc être obligés de différer ce projet ainsi que la transformation des bâtiments existants.

Cela est bien dommage car nous étions prêts à lancer ce projet y compris le concours d'architectes qui est rendu obligatoire par l'Etat.

Ceci m'amène à faire les commentaires suivants :

La dette de la France atteint les 3 300 milliards d'euros et génèrent environ 60 milliards d'euros d'intérêts/an. Cela représente l'équivalent de 15 000 écoles /an puisqu'une école maternelle et primaire de 6 classes comme celle que nous souhaitons construire se chiffre à 4 000 000€/ht.

Aurons-nous le courage de donner un coup d'arrêt aux déficits, bien sûr qu'il faut le faire, mais certainement pas au détriment de la construction de nouvelles écoles qui sont indispensables pour nos enfants et enseignants pour éduquer et former nos futurs ingénieurs dont la France a tant besoin.

Monsieur le Sénateur de la Manche Philippe Bas, a écrit dans son Courier du mois de décembre
cela
« Il faut avancer sur la voie des économies, avec détermination et esprit de responsabilité mais avec discernement »

Je tiens à remercier, Le Président de la Communauté d'agglomération du cotentin Monsieur David Margueritte pour : son professionnalisme, son leadership, d'arriver à faire l'unanimité sur l'ensemble des dossiers à traiter par les conseillers communautaires, et, avec le projet de la nouvelle patinoire ainsi que le projet du contournement OUEST. L'exercice n'était pas si facile.

De plus, tu es également un grand défenseur de la ruralité, je peux te dire que beaucoup de maires apprécient. J'en profite cher David pour te demander de nous parler brièvement des principales orientations de la communauté d'agglomération du cotentin pour les années à venir ?

Discours de la Cérémonie des vœux – jeudi 23 janvier 2025

Je tiens à remercier également les collègues maires de Bretteville et du Mesnil au Val et Monsieur Charles Noel Martin de la CAC pour le travail que l'on fait ensemble dans le cadre du pôle de proximité de la Saire.

Enfin, je remercie l'ensemble du personnel pour leur investissement dans leur travail ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur dévouement.

Je ne voudrais pas conclure sans avoir une pensée pour ceux qui sont confrontés à des difficultés et particulièrement aux Français de Mayotte qui souffrent. Puisse 2025 leur apporter réconfort et jours meilleurs.

Je sais que la communauté d'agglomération du cotentin versera sa contribution aux Mahorais, on ne peut que s'en féliciter.

Je vous renouvelle à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Je vous remercie.